

## **PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE**

Ces décisions concernant la société suivante: SARL MARCHAND PERE ET FILS.

L'assemblée a eu lieu le 30 décembre 2023 à Nice.

Cette assemblée a été dirigée par M. MARCHAND Patrick, qui a demandé que l'assemblée soit tenue conformément aux statuts de la société.

Le discours du président a été lu et annexé au procès-verbal de cette assemblée.

### **Renseignements sur la société:**

Forme juridique: SARL

Siège social: 133 Avenue Sainte Marguerite 06200 Nice

Capital social: 200 euros

### **Associés:**

Les associés M. MARCHAND Patrick et M. MARCHAND Guillaume ont participé à la réunion et ont signé le PV d'assemblée générale ainsi que l'approbation des comptes.